Le Conseil du public (*) communique

Le 5 septembre 2022, le Conseil du public s'est réuni à Lausanne afin d'y tenir sa séance mensuelle. Il a pris connaissance des rapports établis par les deux groupes de travail chargés d'analyser la question de la « *Présence des autres régions linguistiques dans les programmes de la RTS* », thème traité par toutes les régions du pays, ainsi que l'émission « *Drôle d'époque* (La 1ère) ». Il a en outre pris connaissance des réponses apportées par les professionnels de la RTS à l'ensemble des questions/remarques recueillies sous la rubrique « Veille des émissions ». Notons encore, à l'occasion de cette séance, la présence de Mario Annoni, président de la SSR Suisse Romande.

« Présence des autres régions linguistiques dans les programmes de la RTS » En guise de réponse aux critiques, un magnifique projet pour 2023

Un échange fort constructif a permis de lever un certain nombre de doutes à l'encontre de la RTS en matière de respect et de mise en œuvre de l'article 24 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision, lequel donne mandat à la SSR de « promouvoir la compréhension, la cohésion et l'échange entre les différentes parties du pays, les communautés linguistiques, les cultures et les groupes sociaux, et tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons. » Le Conseil du public constate que ce qui est considéré par la RTS comme des objets de cohésion nationale concernent plutôt le traitement de sujets de politique fédérale. En effet, au souhait émis par le groupe de travail de voir mise en place une véritable stratégie éditoriale afin de couvrir les autres régions linguistiques du pays, les professionnels de la RTS ont apporté les éléments susceptibles de mieux comprendre les efforts réalisés par la RTS dans ce domaine, la difficulté à trouver l'étroit chemin entre le traitement de « l'international » et la proximité voulue par le public, enfin et surtout, à évoquer le projet en préparation pour l'année 2023. « On n'a jamais eu autant de correspondants RTS en territoire alémanique qu'aujourd'hui! » ..., « On se trouve à un moment où l'actualité fédérale a pris le dessus! » ..., « Nous veillons en permanence à ne pas empiéter sur le champ d'action des éditeurs ! » ... Au rapport précisant que l'on ne perçoit pas une volonté éditoriale forte visant à renforcer la cohésion nationale, les professionnels de la RTS ont présenté les trois axes de l'offre en préparation pour 2023 :

- Prendre le pouls de la vie quotidienne en Suisse sur des thèmes sociétaux transversaux ;
- Réunir des forces afin de réaliser une rédaction commune ;
- Créer une plate-forme nationale de dialogues sur l'actualité.

Alors que le rapport concluait : « Au final, on n'y trouve pas son compte ! », les réponses des professionnels de la RTS et les échanges y relatifs ont rassuré le Conseil du public, dans la perspective d'une amélioration du rôle de la RTS en faveur de la cohésion nationale.

« Drôle d'époque (La 1^{ère}) » Pari gagné

On dit souvent que la radio est le média de l'intime! L'émission *Drôle d'époque* en est la parfaite illustration grâce à l'excellence des journalistes concernés. En effet, tant Simon Matthey-Doret, Pauline Vrolixs et Karine Vasarino, que Claire Mudry et Fathi Derder, personnes d'histoires et d'univers différents, réussissent à aimanter l'auditeur en autorisant l'invité à sortir de son registre habituel, à se laisser aller à certaines confidences, à présenter d'autres facettes de sa personnalité. « *L'intimité dans le collectif, et réciproquement!* » ... Ces mots issus du mandat de l'émission résonnent parfaitement pour la presque totalité des émissions, selon le degré de « lâcher-prise » de l'invité. Si le Conseil du public s'est plu à relever la qualité journalistique des animatrices et animateurs, il a reconnu l'immense

travail en amont afin de parvenir à découvrir les facettes cachées de personnalités aussi éclectiques que celles proposées. A ce propos, le Conseil du public a insisté sur l'importance de veiller à ce que les invités proviennent autant des autres cantons que de l'arc lémanique. Enfin, si les qualités d'Emilie Gasc ne sont plus à démontrer, les choix de ses invités paraissent, parfois, quelque peu sortis du contexte dans lequel l'émission a installé l'auditeur.

Pari gagné pour *Drôle d'époque*, car c'est une véritable gageure que d'inviter plus de deux cents invités par année.

Veille des émissions

Les nombreuses questions et remarques issues des champs « Actualités et magazines d'actualité », « Culture et Société » et « Sport » ont trouvé réponse de la part des professionnels de la RTS. Notons encore un sentiment de satisfaction générale concernant la grille d'été.

Contacts:

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45

(*) Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.ssrsr.ch, page https://ssrsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/